

UE – Du maïs GM illégal

Par Eric MEUNIER

Publié le 10/04/2007

Greenpeace a découvert, le 10 avril 2007, que la cargaison de maïs débarquée à Rotterdam par le cargo Pakrac, était contaminée à 2,4% par le maïs GM Herculex RW59122 de Pioneer / Dow Agrosiences (non autorisé dans l'UE) et à 20% par le maïs Mon863 de Monsanto. Le cargo a d'abord débarqué une partie de sa cargaison (16 000 tonnes selon le capitaine du port de Dublin) en Irlande, sous forme de gluten de maïs. Le capitaine du cargo a déclaré que les autorités états-uniennes avaient certifié la cargaison comme non GM [1]. Pour Arnaud Apoteker de Greenpeace, "c'est déjà la quatrième fois en deux ans [après le maïs Bt10, le riz LL601 et le riz Bt63] qu'une PGM non autorisée et donc illégale pénètre le marché européen. Les systèmes officiels de contrôle et de traçabilité sont de toute évidence incapables de détecter les variétés GM illégales entrant en Europe. Nous demandons à la Commission de suspendre immédiatement toutes les importations de produits américains présentant un risque de contamination avec des PGM non autorisés et illégaux" [2]. La Commission européenne a précisé que l'EFSA avait établi l'absence de risque sanitaire pour ces deux maïs [3].

[1] <http://www.gmfreeireland.org/pakrac...>

[2] <http://www.greenpeace.org/france/ne...>

[3] <http://www.planetark.com/dailynewss...>